



# Communiqué de presse

## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### **ALCAN DÉCLARE UN BÉNÉFICE AU TROISIÈME TRIMESTRE** Solide performance en dépit du ralentissement saisonnier et des pressions soutenues sur les coûts

#### **FAITS SAILLANTS SUR LE PLAN FINANCIER**

- Bénéfice des activités poursuivies de 0,19 \$ par action ordinaire, par rapport à 0,46 \$ il y a un an et à 0,56 \$ au deuxième trimestre;
- Bénéfice d'exploitation de 0,53 \$ par action ordinaire au troisième trimestre, comparativement à 0,73 \$ il y a un an et à 0,77 \$ au deuxième trimestre;
- Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitations liés aux activités poursuivies de 697 M\$ au troisième trimestre, comparativement à 713 M\$ il y a un an et à 242 M\$ au deuxième trimestre;
- Synergies annualisées de 352 M\$ à la fin du troisième trimestre, par rapport à un objectif de 360 M\$ pour la fin de l'exercice.

MONTRÉAL, CANADA – 8 novembre 2005 – Alcan Inc. (NYSE, TSX : AL) a déclaré aujourd'hui un bénéfice d'exploitation de 0,53 \$ par action ordinaire, au troisième trimestre, comparativement à 0,73 \$, il y a un an et à 0,77 \$ au deuxième trimestre de 2005. \*

« Comme prévu, les résultats par rapport au trimestre précédent reflètent le ralentissement saisonnier normal de la demande dans les secteurs en aval. Par rapport au même trimestre de l'année précédente, toutefois, le bénéfice du groupe d'exploitation total de nos quatre groupes d'exploitation, excluant les autres éléments spécifiés et les effets de la conversion des devises, s'est amélioré, » a déclaré Travis Engen, président et chef de la direction. « Il s'agit d'une solide performance, étant donné que les conditions demeurent difficiles en raison de l'augmentation des coûts des matières premières et de l'énergie et compte tenu des fluctuations des taux de change, » a-t-il ajouté « celle-ci témoigne de notre focalisation sur les éléments sous notre contrôle et la constance de l'exécution de notre programme d'exploitation. »

« Nos progrès remarquables en matière de réalisation de synergies illustrent clairement cette amélioration. Nous avons déjà pratiquement atteint notre objectif de synergies annualisées, fixé à 360 M\$, trois mois plus tôt que prévu, et je suis persuadé que nous le dépasserons d'ici la fin de l'exercice. »

**\*Remarque :** Tous les montants présentés dans ce communiqué sont exprimés en dollars américains sauf indication contraire. Les montants de 2004 incluent l'ancien groupe des produits laminés d'Alcan (Novelis), qui a été distribué le 6 janvier 2005. Ce communiqué de presse inclut un certain nombre de termes pour lesquels aucune signification n'est prescrite par les principes comptables généralement reconnus (PCGR). Veuillez-vous référer à la section "Définitions" pour une description de ces termes.

<i>(en M\$, sauf indication contraire)</i>	Troisième trimestre		Neuf mois		Deuxième trimestre
	2005	2004	2005	2004	2005
<b>Bénéfice d'exploitation</b> – excluant la conversion des devises au bilan et les autres éléments spécifiés	<b>197</b>	270	<b>706</b>	689	286
Conversion des devises au bilan	<b>(115)</b>	(123)	<b>(81)</b>	(51)	4
Autres éléments spécifiés	<b>(10)</b>	24	<b>(137)</b>	(48)	(82)
<b>Bénéfice des activités poursuivies</b>	<b>72</b>	171	<b>488</b>	590	208
Bénéfice (Perte) des activités abandonnées	<b>9</b>	(4)	<b>2</b>	14	(17)
<b>Bénéfice net</b>	<b>81</b>	167	<b>490</b>	604	191
<b>Bénéfice par action ordinaire (\$ par action)</b>					
Bénéfice d'exploitation	<b>0,53</b>	0,73	<b>1,89</b>	1,86	0,77
Bénéfice des activités poursuivies	<b>0,19</b>	0,46	<b>1,30</b>	1,60	0,56
Bénéfice net	<b>0,21</b>	0,45	<b>1,31</b>	1,63	0,52
<b>Nombre moyen d'actions en circulation (en millions)</b>	<b>370,3</b>	368,4	<b>370,2</b>	367,8	370,2
<i>Les montants de 2004 incluent Novelis mais ont été ajustés rétroactivement pour refléter le reclassement de certains établissements dans les activités abandonnées.</i>					

## Bénéfice d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation des activités poursuivies, qui exclut les effets de la conversion des devises au bilan et les autres éléments spécifiés, s'est chiffré à 197 M\$, soit 0,53 \$ par action ordinaire, pour le troisième trimestre, comparativement à 270 M\$, soit 0,73 \$, un an plus tôt et à 286 M\$, soit 0,77 \$, au deuxième trimestre de 2005. Le bénéfice d'exploitation du troisième trimestre de 2005 comprend des pertes de 0,04 \$ par action ordinaire découlant de l'évaluation à la valeur du marché de dérivés, comparativement à des gains de 0,04 \$ un an plus tôt et à des gains de 0,06 \$ au deuxième trimestre de 2005.

Le bénéfice d'exploitation du troisième trimestre a affiché une baisse de 73 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette baisse reflète principalement une hausse des coûts de l'énergie et des matières premières, l'effet de la distribution des entreprises de produits laminés, l'incidence négative de l'affaiblissement du dollar américain et les effets défavorables de l'évaluation à la valeur du marché de dérivés, partiellement contrebalancés par des prix plus favorables et une meilleure répartition des ventes dans la plupart des secteurs, une hausse des volumes de lingots et une progression soutenue de la réalisation des synergies. Le bénéfice d'exploitation a diminué de 89 M\$ comparativement au deuxième trimestre de 2005. Cette détérioration reflète principalement une baisse des prix de l'aluminium et des primes du marché, les effets défavorables de l'évaluation à la valeur du marché de dérivés et du ralentissement saisonnier des secteurs en aval, partiellement contrebalancés par une meilleure répartition des ventes dans les secteurs en amont, une hausse des volumes de métal et la réalisation de synergies.

## Bénéfice des activités poursuivies

Le bénéfice des activités poursuivies s'est chiffré à 72 M\$, soit 0,19 \$ par action ordinaire, pour le troisième trimestre, comparativement à 171 M\$, soit 0,46 \$, un an plus tôt et à 208 M\$, soit 0,56 \$, au deuxième trimestre de 2005.

Le bénéfice des activités poursuivies du troisième trimestre de 2005 était de 99 M\$ moins élevé qu'au troisième trimestre 2004 et de 136 M\$ moins élevé qu'au deuxième trimestre 2005. Le bénéfice des activités poursuivies du troisième trimestre comprend une perte essentiellement sans effet sur la trésorerie de 115 M\$ après impôts, soit 0,31 \$ par action ordinaire, qui découle des effets de la conversion des devises au bilan, comparativement à une perte après impôts de 123 M\$, soit 0,33 \$, pour le même trimestre de l'exercice précédent et à un gain après impôts de 4 M\$, soit 0,01 \$, pour le deuxième trimestre de 2005. Le bénéfice des activités poursuivies du troisième trimestre de 2005 comprend également des coûts nets après impôts liés aux autres éléments spécifiés de 10 M\$, soit 0,03 \$ par action ordinaire. Les principaux éléments incluent dans les autres éléments spécifiés sont des charges de restructuration après impôts de 10 M\$ liées surtout à l'abandon de l'activité minière de spath-fluor de Sogerem en France, des coûts après impôts de 15 M\$ liés à la réalisation des synergies découlant de l'acquisition de Pechiney et un gain net après impôts de 15 M\$ lié à la vente de certains actifs.

### **Bénéfice net**

Le bénéfice net déclaré de la Société s'élève à 81 M\$, soit 0,21 M\$ par action ordinaire, comparativement à un bénéfice net de 167 M\$, soit 0,45 \$, un an plus tôt, et à un bénéfice net de 191 M\$, soit 0,52 \$, au deuxième trimestre de 2005.

Le bénéfice net inclut les résultats des activités abandonnées. Pour le troisième trimestre, les activités de commerce du cuivre et de certains établissements non stratégiques des secteurs des produits usinés continuent d'être classifiées comme activités abandonnées. Le bénéfice global après impôts des activités abandonnées s'est chiffré à 9 M\$ pour le troisième trimestre, comparativement à une perte après impôts de 4 M\$ pour le troisième trimestre de 2004 et à une perte après impôts de 17 M\$ pour le deuxième trimestre de 2005. Les résultats du deuxième trimestre incluaient une perte sur la vente de Pechiney Électrométallurgie. À l'issue du troisième trimestre, la décision a été prise d'abandonner les activités de commerce du cuivre au cours du quatrième trimestre de 2005.

### **Synergies**

Les résultats du troisième trimestre comprennent des synergies supplémentaires avant impôts d'environ 62 M\$ comparativement au troisième trimestre de 2004 et de 25 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2005. À la fin du troisième trimestre de 2005, les synergies annualisées atteignaient 352 M\$.

## Ventes et produits d'exploitation

<i>(en M\$, sauf indication contraire)</i>	Troisième trimestre		Neuf mois		Deuxième trimestre
	2005	2004	2005	2004	2005
Ventes et produits d'exploitation	<b>4 887</b>	6 184	<b>15 271</b>	18 412	5 206
Livraisons (en milliers de tonnes)					
Produits en lingots*	<b>801</b>	471	<b>2 269</b>	1 463	744
Aluminium utilisé dans les produits usinés et les emballages	<b>311</b>	364	<b>974</b>	1 124	336
Total partiel	<b>1 112</b>	835	<b>3 243</b>	2 587	1 080
Produits laminés	-	740	-	2 120	-
Volume total d'aluminium	<b>1 112</b>	1 575	<b>3 243</b>	4 707	1 080
Prix réalisés sur les produits en lingots (en \$ la tonne)*	<b>1 959</b>	1 880	<b>2 017</b>	1 827	2 034
Prix LME 3 mois moyen (en \$ la tonne)	<b>1 846</b>	1 716	<b>1 843</b>	1 689	1 796

*\*Comprend les lingots de première et de deuxième fusion et les rebuts. Les prix réalisés présentent généralement un décalage d'un mois par rapport aux variations des prix LME.*

*Les montants de 2004 incluent Novelis mais ont été ajustés rétroactivement pour refléter le reclassement de certains établissements dans les activités abandonnées.*

Les ventes et produits d'exploitation se sont établis à 4,9 G\$ au troisième trimestre, en baisse de 1,3 G\$ par rapport au troisième trimestre de 2004, principalement en raison de l'effet de la distribution du groupe des produits laminés le 6 janvier 2005. Comparativement au deuxième trimestre de 2005, les ventes et produits d'exploitation ont fléchi de 319 M\$ en raison de la baisse saisonnière des volumes dans les secteurs d'aval et de la baisse des prix réalisés sur les produits en lingots.

Le volume total d'aluminium, soit 1 112 milliers de tonnes (kt), a diminué de 463 kt par rapport au même trimestre de l'exercice précédent principalement en raison de la distribution du groupe des produits laminés le 6 janvier 2005. La hausse marquée des livraisons de produits en lingots par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent reflète principalement les ventes de lingots à Novelis, classées auparavant comme des ventes intersociétés. L'augmentation des livraisons de lingots par rapport au dernier trimestre reflète surtout les efforts réussis de réduction des stocks.

La plupart des ventes de produits en lingots d'Alcan sont liées aux prix LME trois mois avec un décalage d'un mois, majorés de la prime du marché à l'échelle locale et de toute prime en vigueur sur les produits. Au troisième trimestre, le prix moyen LME trois mois avec un décalage d'un mois s'est établi à 1 811 \$ la tonne, comparativement à 1 700 \$ la tonne un an plus tôt et à 1 868 \$ la tonne au deuxième trimestre de 2005.

Le prix moyen réalisé sur les ventes de produits en lingots au troisième trimestre s'est établi à 1 959 \$ la tonne, en hausse de 79 \$ la tonne par rapport au même trimestre un an plus tôt, mais en baisse de 75 \$ la tonne comparativement au deuxième trimestre de 2005. La hausse par rapport à l'exercice précédent reflète les effets de l'augmentation des prix LME partiellement contrebalancé par la baisse des primes à l'échelle locale, tandis que la baisse par rapport au trimestre précédent est attribuable aux effets de la diminution des prix et des primes.

## Flux de trésorerie et dette

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation liées aux activités poursuivies se sont établis à 697 M\$ au troisième trimestre de 2005, comparativement à 713 M\$ un an plus tôt et à 242 M\$ au deuxième

trimestre de 2005. Les flux de trésorerie au même trimestre de 2004 incluaient les apports des anciens établissements de produits laminés d'Alcan. L'augmentation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation liées aux activités poursuivies, par rapport au deuxième trimestre de 2005, est attribuable à la diminution du fonds de roulement qui reflète les tendances saisonnières et les efforts réussis de réduction des niveaux de stocks. Après la déduction de dividendes de 59 M\$ et de dépenses en immobilisations de 447 M\$, les flux de trésorerie disponibles provenant des activités poursuivies se sont établis à 191 M\$ pour le troisième trimestre de 2005. Au même trimestre de 2004, après la déduction de dividendes de 58 M\$ et de dépenses en immobilisations de 272 M\$, les flux de trésorerie disponibles provenant des activités poursuivies s'étaient établis à 383 M\$. La hausse des dépenses en immobilisations par rapport au même trimestre de l'exercice précédent est principalement attribuable à l'expansion de l'usine d'alumine Gove, en Australie.

Le pourcentage de la dette par rapport au capital investi s'établissait à 39 % au 30 septembre 2005, en baisse par rapport à 40 % à la fin du deuxième trimestre et à 45 % à la fin du troisième trimestre de l'exercice précédent.

### **REVUE DU BÉNÉFICE DES GROUPES D'EXPLOITATION ET DES ÉLÉMENTS DU SIÈGE SOCIAL**

<i>(en M\$)</i>	<b>Troisième trimestre</b>		<b>Neuf mois</b>		<b>Deuxième trimestre</b>
	<b>2005</b>	2004	<b>2005</b>	2004	2005
<b>Bénéfice du groupe d'exploitation (BGE)</b>					
Bauxite et alumine	<b>98</b>	124	<b>306</b>	338	111
Métal primaire	<b>364</b>	353	<b>1 220</b>	1 167	425
Produits usinés	<b>106</b>	81	<b>322</b>	291	101
Emballages	<b>157</b>	163	<b>488</b>	499	177
Total partiel	<b>725</b>	721	<b>2 336</b>	2 295	814
Élimination de coentreprises comptabilisées à la valeur de consolidation	<b>(61)</b>	(54)	<b>(212)</b>	(159)	(77)
Variation de la juste valeur marchande de dérivés	<b>(19)</b>	10	<b>11</b>	(2)	33
Entités Novelis	-	163	-	505	-
	<b>645</b>	840	<b>2 135</b>	2 639	770
<b>Éléments du siège social</b>					
Charges intersectorielles, sièges sociaux et autres éléments	<b>(131)</b>	(154)	<b>(377)</b>	(546)	(161)
Amortissement des actifs corporels et incorporels	<b>(266)</b>	(322)	<b>(806)</b>	(982)	(268)
Intérêts	<b>(92)</b>	(73)	<b>(267)</b>	(253)	(90)
Impôts sur les bénéfices	<b>(101)</b>	(134)	<b>(269)</b>	(300)	(70)
Quote-part du bénéfice réalisé par les participations	<b>16</b>	13	<b>73</b>	46	28
Part des actionnaires sans contrôle	<b>1</b>	1	<b>(1)</b>	(14)	(1)
<b>Bénéfice des activités poursuivies</b>	<b>72</b>	171	<b>488</b>	590	208
<i>Les montants de 2004 ont été ajustés rétroactivement pour refléter le reclassement de certains établissements dans les activités abandonnées et l'incidence de la distribution de Novelis terminée le 6 janvier 2005.</i>					

#### **Bénéfice du groupe d'exploitation (BGE)**

**Bauxite et alumine** : Le BGE s'est chiffré à 98 M\$ au troisième trimestre, compte tenu d'autres éléments spécifiés de 13 M\$ liés à l'abandon des activités de Sogerem, en France. Compte non tenu de ces autres éléments spécifiés, le BGE s'est établi à 111 M\$, comme au deuxième trimestre, mais en baisse de 13 M\$

comparativement au troisième trimestre de 2004. Par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, les résultats du groupe ont profité d'une hausse des prix des contrats d'alumine liés aux prix LME, qui a été plus que contrebalancée par les effets négatifs de la hausse des coûts des facteurs de production, plus particulièrement de l'énergie, du transport maritime et de la soude caustique, par l'effet du raffermissement du dollar australien et du dollar canadien et par la diminution de la production suite à la vente d'Aluminium de Grèce en mars 2005. Par rapport au deuxième trimestre, les avantages découlant de la hausse des ventes au comptant de l'alumine ont été contrebalancés par l'augmentation des coûts des facteurs de production et les effets défavorables de la conversion des devises au bilan. Les résultats du quatrième trimestre seront vraisemblablement en baisse, comparativement aux 111 M\$ réalisés au troisième trimestre, excluant les autres éléments spécifiés, principalement en raison de la hausse des coûts des matières premières et de l'énergie.

**Métal primaire** : Le BGE s'est établi à 364 M\$ au troisième trimestre, en hausse de 11 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les avantages découlant de l'augmentation des livraisons, de la hausse des prix LME et d'une meilleure répartition des ventes ont été largement contrebalancés par les effets de l'affaiblissement du dollar américain, la diminution des primes du marché en Amérique du Nord et la hausse des coûts des facteurs de production, plus particulièrement de l'énergie et des matières premières. Par rapport au deuxième trimestre, le BGE a diminué de 61 M\$, les avantages découlant de l'augmentation des livraisons, d'une meilleure répartition des ventes et de la réduction des coûts d'exploitation ayant été plus que contrebalancés par la baisse des prix LME et des primes du marché, selon un décalage d'un mois, et par les effets défavorables de la conversion des devises au bilan. L'augmentation des livraisons au troisième trimestre est largement attribuable aux efforts réussis de réduction des stocks par rapport à leurs niveaux à la fin du deuxième trimestre. Au quatrième trimestre, les avantages prévus découlant de la hausse des prix moyens réalisés sur les produits en lingots seront partiellement contrebalancés par la diminution des livraisons et les augmentations saisonnières normales des coûts d'exploitation, plus particulièrement de l'entretien.

**Produits usinés** : Le BGE s'est chiffré à 106 M\$ au troisième trimestre, compte tenu d'autres éléments spécifiés de 8 M\$ constitués en grande partie de frais se rattachant au renouvellement de la convention collective à Ravenswood. Compte non tenu de ces autres éléments spécifiés, le BGE s'est établi à 114 M\$, marquant une augmentation de 33 M\$, soit 41 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent. Cette hausse par rapport à l'an dernier reflète la forte demande du secteur de l'aéronautique et d'autres marchés clés, une amélioration des prix dans le secteur des câbles et les synergies découlant de l'acquisition de Pechiney, qui ont plus que contrebalancé la hausse des prix de l'énergie et des matières premières. Compte non tenu des autres éléments spécifiés, le BGE a diminué de 17 M\$, soit 13 %, comparativement au trimestre précédent, en raison du ralentissement saisonnier habituel des activités en Europe. Le BGE au deuxième trimestre incluait d'autres éléments spécifiés de 30 M\$, occasionnés par les coûts de restructuration d'activités en Suisse. Le bénéfice du quatrième trimestre devrait légèrement baisser par rapport au BGE de 114 M\$ enregistré au troisième trimestre, excluant les autres éléments spécifiés, sous l'effet d'un affaiblissement des conditions du marché et des dépenses d'entretien saisonnières.

**Emballages** : Le BGE s'est établi à 157 M\$ au troisième trimestre, en baisse de 6 M\$ par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. La marge bénéficiaire du groupe est demeurée inchangée à 11 %, reflétant la réussite des efforts visant à gérer la hausse des coûts de matières premières clés, plus particulièrement des résines. Il a été établi qu'en moyenne, pendant le trimestre, le groupe avait été en mesure de transférer la forte augmentation des coûts des résines amorcée en 2004. Comparativement à l'exercice précédent, l'incidence de la conjoncture économique morose en Europe, combinée à une flambée des prix des matières premières dans tous les secteurs, a été presque entièrement contrebalancée par la croissance des volumes dans d'autres régions, de fortes hausses de prix visant à compenser l'augmentation des coûts des matières premières, des progrès importants sur le plan de la réalisation des synergies et les fluctuations favorables des taux de change. Par rapport au trimestre précédent, le BGE a fléchi de 20 M\$, soit 11 %, en raison du ralentissement saisonnier normal, de l'incidence de cessions

d'entreprises et des fluctuations défavorables des taux de change, qui ont plus que contrebalancé les progrès continus sur le plan des coûts d'exploitation ainsi que les avantages découlant des synergies et des activités de restructuration. Au quatrième trimestre, le bénéfice devrait être inférieur à celui du troisième trimestre, sous l'effet d'une autre augmentation marquée des coûts des résines et de l'énergie suite aux effets de l'ouragan Katrina ainsi qu'aux tendances saisonnières habituelles des volumes.

### **Éléments du siège social**

La catégorie Charges intersectorielles, sièges sociaux et autres comprend les coûts du siège social ainsi que d'autres éléments hors exploitation et l'élimination des profits réalisés sur les ventes d'aluminium intersectorielles. Au troisième trimestre de 2005, cette catégorie de dépenses comprenait un montant de 6 M\$ avant impôts lié aux d'autres éléments spécifiés. Les autres éléments spécifiés incluent des coûts avant impôts de 23 M\$ liés à la réalisation des bénéfices de synergie de Pechiney, partiellement contrebalancés par un gain net avant impôts de 16 M\$ pour la vente de certains actifs.

L'amortissement des actifs corporels et incorporels, qui s'est établi à 266 M\$, a diminué de 56 M\$ par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, en raison principalement de l'effet de la distribution du groupe des produits laminés.

Les intérêts débiteurs se sont chiffrés à 92 M\$ pour le troisième trimestre comparativement à 73 M\$ il y a un an. L'exercice précédent comprenait des ajustements comptables liés aux acquisitions qui ont réduit les intérêts débiteurs de 13 M\$. Excluant ceux-ci, l'augmentation par rapport à l'exercice précédent reflète surtout des taux d'intérêts plus élevés.

Les participations dans des entités sur lesquelles Alcan exerce une influence notable mais qu'elle ne contrôle pas sont comptabilisées à la valeur de consolidation. La quote-part du bénéfice réalisé par les participations s'est élevée à 16 M\$ au troisième trimestre, soit une hausse de 3 M\$ par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, mais une baisse de 12 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2005. Le déclin par rapport au trimestre précédent reflète surtout l'absence de gains découlant de l'évaluation à la valeur du marché de dérivés liés à l'énergie de SORAL, en Norvège, coentreprise détenue à 50 % par la Société.

Le taux d'imposition effectif sur le bénéfice des activités poursuivies de la Société s'est établi à 65 % au troisième trimestre et à 39 % depuis le début de l'exercice. La hausse du taux d'imposition effectif au troisième trimestre est attribuable aux pertes de conversion des devises au bilan dues au raffermissement du dollar canadien. Au deuxième trimestre, le taux d'imposition effectif était de 28 %, reflétant les effets favorables de la conversion des devises au bilan. La charge d'impôts au troisième trimestre de 2005 comprenait des avantages de 27 M\$, découlant principalement de la finalisation de charges d'impôts relatives à des exercices antérieurs, dont 4 M\$ sont inclus dans les autres éléments spécifiés.

### **PERSPECTIVES**

Pour 2005, il est prévu que la consommation mondiale d'aluminium de première fusion augmentera d'environ 5,4 % et que la production provenant des nouvelles installations et des réouvertures accroîtra l'offre mondiale de quelque 7,1 %. Alcan continue d'envisager un déficit d'environ 200 kt sur le marché pour 2005.

Alcan estime comme suit l'effet annualisé après impôts des fluctuations des devises et des prix LME sur le bénéfice net des activités poursuivies. Il n'y a eu aucun changement au degré de sensibilité des bénéfices depuis les résultats publiés dans le rapport annuel du formulaire 10-K le plus récent.

	Hausse des taux / prix	En M\$	\$ par action ordinaire
Incidence économique des variations des taux de change moyens			
Devises européennes	0,10 \$	(56)	(0,15)
Dollar canadien	0,10 \$	(110)	(0,30)
Dollar australien	0,10 \$	(40)	(0,11)
Effet des variations des taux de change de fin de période sur la conversion des devises au bilan			
Dollar canadien	0,10 \$	(170)	(0,46)
Dollar australien	0,10 \$	(20)	(0,05)
Incidence économique des variations des prix LME moyens*			
Aluminium	100 \$ / t	170	0,46

\* Les prix réalisés présentent généralement un décalage d'un mois par rapport aux variations des prix LME. Les variations des primes à l'échelle locale et régionale peuvent également avoir une incidence sur les prix réalisés sur l'aluminium. Les degrés de sensibilité sont actualisés au besoin pour rendre compte des changements survenus dans les arrangements commerciaux et le portefeuille d'activités de la Société. La sensibilité aux prix de l'énergie et des matières premières, qui peuvent avoir un impact considérable, n'est pas incluse.

## **DÉCLARATION DE MISE EN GARDE**

Les déclarations contenues dans ce rapport trimestriel, qui décrivent les objectifs, les projections, les estimations, les attentes ou les prévisions de la Société ou de la direction, peuvent constituer des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières. Ces déclarations se caractérisent par l'emploi de verbes, à la forme affirmative ou négative, tels que « croire », « prévoir », « pouvoir », « devoir », « estimer », « anticiper », ainsi que d'autres expressions apparentées. Toutes les déclarations sur les attentes ou prévisions de la Société portant sur le futur, incluant les déclarations de la Société sur la croissance, les objectifs de réduction de coûts, les dépenses et les résultats financiers sont des déclarations prospectives. La Société tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes, et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer considérablement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une projection particulière. Parmi les facteurs importants pouvant entraîner de telles différences, mentionnons : les conditions de l'offre et de la demande mondiale d'aluminium et d'autres produits; les prix des lingots d'aluminium et les variations dans les coûts et la disponibilité des matières premières; les changements de valeur relative de diverses monnaies; la demande et les prix cycliques sur les principaux marchés utilisateurs des produits de la Société; l'évolution des règlements gouvernementaux, en particulier en ce qui concerne l'environnement, la santé ou la sécurité; les fluctuations de l'offre et des prix de l'électricité dans les régions où la Société exploite des installations de production; les conséquences du transfert de la plupart des entreprises de produits laminés en aluminium de la Société à Novelis Inc.; la découverte éventuelle d'engagements inattendus ou d'autres obligations en lien avec l'acquisition et l'intégration de Pechiney; les évolutions technologiques majeures qui ont une incidence sur la compétitivité de la Société; le risque de pertes importantes découlant des activités de commerce, dont les pertes dues au marché et aux risques de crédit associés aux dérivés; les fluctuations des taux d'intérêt courants et des rendements des marchés boursiers ayant une incidence sur les placements des régimes de retraite; les préjudices éventuels dus à une catastrophe, l'augmentation des coûts des assurances et de la sécurité, ainsi que les incertitudes générales

associées à la multiplication des menaces de terrorisme ou de guerre; l'effet des différends commerciaux internationaux sur la capacité de la Société à importer des matériaux, à exporter ses produits et à être compétitive à l'échelle mondiale; les développements économiques; les relations avec les clients et les fournisseurs, ainsi que leur situation financière et leurs conditions d'exploitation; les effets de l'intégration d'entreprises acquises et la capacité de concrétiser les avantages projetés; d'autres éléments à l'intérieur des pays où la Société exerce ses activités ou vend ses produits; et d'autres facteurs encore liés aux activités continues de la Société, y compris, mais de façon non limitative, les litiges, les négociations collectives et les régimes fiscaux.

Alcan n'est pas tenue de rendre publiques les révisions des déclarations prospectives auxquelles elle pourrait procéder en raison de circonstances ou d'événements postérieurs à la date du présent rapport ou pour refléter certains événements imprévus.

## **DÉFINITIONS**

L'unité monétaire utilisée dans ce texte est le dollar américain.

Le « bénéfice du groupe d'exploitation » (BGE) comprend le bénéfice avant intérêts, impôts, part des actionnaires sans contrôle et amortissement des actifs corporels et incorporels, et exclut certains éléments tels que les charges du siège social, les gains ou les pertes actuariels liés aux régimes de retraite et d'autres ajustements, ainsi que certains autres éléments spécifiés (définition ci-bas) incluant les charges de restructuration (qui sont liées aux acquisitions ou aux initiatives importantes à l'échelle de la Société), les moins-values et autres charges spéciales qui ne sont pas sous le contrôle des groupes d'exploitation ou qui ne sont pas pris en compte pour mesurer la rentabilité. Ces éléments sont en général gérés par le siège social d'Alcan, qui se consacre à l'élaboration des stratégies et supervise la gouvernance, les politiques, les affaires juridiques, la conformité, les ressources humaines et les questions financières. L'information financière relative aux divers groupes d'exploitation comprend les résultats de certaines coentreprises et de participations comptabilisées à la valeur de consolidation consolidées proportionnellement, ce qui est conforme au mode de gestion des groupes d'exploitation. Le BGE de ces coentreprises et de ces participations comptabilisées à la valeur de consolidation est toutefois retranché du BGE total de la Société, et les résultats nets après impôts sont présentés dans la quote-part du bénéfice réalisé par les participations. La variation de la juste valeur marchande des dérivés a été retranchée des résultats de chaque groupe d'exploitation et est présentée sur une ligne distincte dans le total du BGE. Ce mode de présentation donne une image plus juste des résultats sous-jacents des groupes d'exploitation et est conforme à l'approche de la Société en matière de gestion du risque.

Le « pourcentage de la dette par rapport au capital investi » n'a pas de définition uniforme. Comme d'autres sociétés peuvent calculer leur pourcentage de la dette par rapport au capital investi de façon différente, le calcul d'Alcan n'est pas forcément comparable avec les calculs des autres sociétés. Le pourcentage est calculé en divisant les emprunts par le capital investi total. Le capital investi total est égal à la somme des emprunts et des capitaux propres, y compris la part des actionnaires sans contrôle. La Société estime que le pourcentage de la dette par rapport au capital investi peut être une mesure supplémentaire utile de son levier financier parce qu'il indique dans quelle mesure la Société est financée par les porteurs de titres d'emprunt. Cette mesure est généralement utilisée par le milieu des investisseurs et les agences d'évaluation du crédit pour évaluer les montants relatifs de capital présentant des risques pour les porteurs de titres d'emprunt et les investisseurs.

Les « dérivés », notamment les contrats à terme, les swaps et les options, sont des instruments financiers utilisés par la Société pour atténuer les risques particuliers découlant des fluctuations des taux de change, des taux d'intérêt, des prix de l'aluminium et des prix d'autres marchandises. Les gains et les pertes liés à l'évaluation des dérivés à la valeur du marché seront contrebalancés à terme par les gains et les pertes des risques sous-jacents.

Les « effets de la conversion des devises au bilan » découlent en grande partie de la conversion en dollars américains d'éléments monétaires (principalement les impôts reportés et les passifs à long terme) libellés en dollars canadiens et australiens, aux fins de l'information financière. Même si ces effets n'ont essentiellement aucune incidence sur la trésorerie, ils peuvent avoir un impact considérable sur le bénéfice net de la Société.

Les « flux de trésorerie disponibles provenant des activités poursuivies » comprennent les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation liées aux activités poursuivies moins les dépenses en immobilisations et les dividendes. La direction a déterminé que cette information, pour laquelle il n'existe pas de mesure comparable selon les PCGR, était pertinente pour les investisseurs, car elle donne une indication des fonds autogénérés disponibles pour les occasions d'investissement et le service de la dette.

L'expression « PCGR » désigne les principes comptables généralement reconnus.

L'expression « LME » désigne la Bourse des métaux de Londres.

Le « bénéfice d'exploitation des activités poursuivies » est présenté en plus du bénéfice des activités poursuivies et du bénéfice net déclaré. Le bénéfice d'exploitation des activités poursuivies n'est pas calculé en conformité avec les PCGR des États-Unis et il n'existe pas de définition standard de cette expression. Par conséquent, il est peu probable que des comparaisons puissent être effectuées entre des entreprises qui communiquent de l'information sur le bénéfice d'exploitation. La question de savoir si un élément doit être traité comme un autre élément spécifié relève du jugement de la direction d'Alcan. La Société estime que le bénéfice d'exploitation des activités poursuivies est une mesure utile étant donné qu'elle exclut les éléments qui ne font pas partie des activités d'exploitation courantes, tels que les autres éléments spécifiés, ainsi que les éléments qui échappent au contrôle de la direction, par exemple l'incidence de la conversion des devises au bilan. La direction a déterminé que le bénéfice d'exploitation constituait une mesure pertinente pour les actionnaires et les autres investisseurs, car il élimine la volatilité inhérente à ces éléments, qu'elle soit favorable ou défavorable, et donne une image plus claire de la performance sous-jacente de l'entreprise. De plus, cette mesure est compatible avec les systèmes internes de gestion et d'évaluation de la performance de la Société. L'information sur le bénéfice d'exploitation a été présentée jusqu'à maintenant pour faire suite à des demandes d'investisseurs ou d'analystes financiers, qui la jugeaient très pertinente et essentielle à leur compréhension de la Société.

Les « autres éléments spécifiés » comprennent, à titre d'exemple, les charges de restructuration et de synergies, les moins-values d'actifs, les gains et pertes découlant de ventes inhabituelles d'actifs, d'entreprises ou de participations, les gains et pertes inhabituels découlant de créances légales et d'actions environnementales, les gains et pertes découlant du remboursement d'emprunts, les redressements fiscaux relatifs aux exercices antérieurs et l'effet des variations des taux d'imposition, ainsi que d'autres éléments qui, selon Alcan, ne font pas partie des activités courantes. La table suivante présente les détails des autres éléments spécifiés pour les trimestres courant et antérieurs.

	Troisième trimestre		Deuxième trimestre
	2005	2004	2005
<b>Autres éléments spécifiés (après impôts)</b>			
Coûts liés aux synergies	(15)	3	(33)
Charges de restructuration	(10)	(17)	(19)
Moins-values d'actifs	(1)	-	(16)
Gains (Pertes) sur des ventes inhabituelles d'actifs, d'entreprises et de participations	15	5	(8)
Redressements fiscaux	4	46	-
Coûts liés à Novelis	-	-	5
Ajustements comptables liés aux acquisitions	-	(11)	-
Autres	(3)	(2)	(11)
<b>Autres éléments spécifiés</b>	<b>(10)</b>	<b>24</b>	<b>(82)</b>
<i>Les montants de 2004 incluent Novelis mais ont été ajustés rétroactivement pour refléter le reclassement de certains établissements dans les activités abandonnées.</i>			

L'expression « synergies annualisées » désigne le montant annualisé des économies réalisées grâce aux mesures prises à ce jour découlant de l'intégration avec Pechiney.

« M\$ » signifie millions de dollars. « G\$ » signifie milliards de dollars.

L'unité de poids est la tonne métrique (2 204,6 livres).

Les données financières n'ont pas été vérifiées.

## **WEBDIFFUSION DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS**

La conférence téléphonique sur les résultats trimestriels d'Alcan avec les investisseurs et les analystes aura lieu le mardi 8 novembre 2005 à 10 h, HNE, et sera webdiffusée sur Internet à [www.alcan.com](http://www.alcan.com).

La documentation à l'appui (communiqué de presse, états financiers et présentation aux investisseurs) est aussi disponible à [www.alcan.com](http://www.alcan.com), sur le lien Investisseurs. Divers documents, dont ceux déposés au cours des années antérieures, peuvent être consultés à l'aide des liens suivants aux sites [www.sec.gov](http://www.sec.gov) (États-Unis) et [www.sedar.com](http://www.sedar.com) (Canada).

## **ALCAN INC.**

Alcan, société multinationale résolument axée sur ses marchés clés, est un leader mondial dans les secteurs de l'aluminium et de l'emballage. Grâce à ses établissements de classe mondiale dans la production d'aluminium de première fusion, la transformation de l'aluminium et les emballages flexibles et de spécialité, ainsi que les applications aéronautiques, l'extraction de bauxite et le traitement de l'alumine, la Société Alcan d'aujourd'hui est bien placée pour fournir à ses clients des solutions et des services

innovateurs qui répondent à leurs besoins, même au-delà de leurs attentes. Alcan compte environ 70 000 employés et possède des unités d'exploitation dans 55 pays et régions.

– 30 –

**CONTACT MÉDIAS : Anik Michaud**

**Tél. : (514) 848-8151**

**Numéros de la conférence téléphonique**

**Amérique du Nord 1 800 470-5906**

**Comm. locales et outre-mer (416) 641-6451**

**CONTACT INVESTISSEURS : Corey Copeland**

**Tél. : (514) 848-8368**

**Numéros de la conférence téléphonique**

**Amérique du Nord 1 800 404-8949**

**Comm. locales et outre-mer (416) 620-2013**